



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

Date 14 décembre 2017

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.AG.2017.12.14.

Réunion du 14 décembre 2017

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

### **Clubs professionnels de Ligue 1 Conforama**

AMIENS (Bernard JOANNIN), ANGERS (Saïd CHABANE), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), CAEN (représenté par Angers), DIJON (Olivier CLOIREC, mandat), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Marc INGLA, mandat), LYON (Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (Jacques-Henri EYRAUD), MONACO (Vadim VASILYEV, Mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANTES (Samuele LANOE, mandat), NICE (Jean-Pierre RIVERE), PARIS (Victoriano MELERO, mandat), RENNES (Olivier LETANG), SAINT-ETIENNE (Michel SAEZ, mandat), STRASBOURG (Marc KELLER), TOULOUSE (Jean-François SOUCASSE, mandat), TROYES (représenté par Guingamp).

### **Clubs professionnels de Domino's Ligue 2**

AC AJACCIO (représenté par Clermont), AUXERRE (Baptiste MALHERBE, mandat), FCB PERONNAS (Gilles GARNIER), BREST (Pascal ROBERT, mandat), CHATEAUROUX (Bruno ALLEGRE, mandat), CLERMONT (Claude MICHY), GAZELEC AJACCIO (Olivier MINICONI), LE HAVRE (Vincent VOLPE), LENS (Gervais MARTEL), LORIENT (Stéphane GRAVEREAUX, mandat), NANCY (Jacques ROUSSELOT), NIORT (Karim FRADIN), ORLEANS (Patrick AUGER, mandat), PARIS FC (Pierre DROSSI, mandat), QUEVILLY ROUEN (Michel MALLET), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), SOCHAUX (Emmanuel DESPLATS), TOURS (représenté par GFC Ajaccio).

**FFF** : Michel DENISOT – **SNAAF** : Alain BELSOEUR – **SAFE** : Sébastien DESIAGE – **UNECATEF** : Farouk HADZIBEGIC – **UNFP** : Philippe PIAT.

Excusés METZ, NIMES.

Assistent LAVAL.

M. Noël LE GRAËT.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

MM. Philippe DIALLO, Raymond DOMENECH, Sylvain KASTENDEUCH, Patrick RAZUREL, Jean-Michel ROUSSIER, Alain GUERRINI, Didier QUILLOT.

MM. Jérôme BELAYGUE, Bruno BELGODERE, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Olivier JAUBERT, Olivier IMBERT, Adrien MAUREL, Pierre RIGOUTAT, Arnaud ROUGER.

Mmes Stéphanie BOURDAIS, Corinne CANTIN, Alexandra DUBOIS, Emilie MARCHEVAL, Marie-Hélène PATRY.



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

## **OUVERTURE DE LA SEANCE**

La séance est ouverte à 14 heures 40 sous la présidence de Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

Mme la Présidente, après un propos introductif dans lequel elle rappelle les valeurs clés qui guide son action depuis un an, propose à l'Assemblée Générale de la LFP d'avoir une pensée particulière pour les disparus en 2017 :

Raymond KOPA, première légende du football français, le 3 mars dernier ; Charles GIRARDOT, président bénévole de la commission des stades de la LFP (1995 à 2011), le 10 mai ; Édouard MARTEAU, vice-président de l'US Créteil et membre de la commission sociale et d'entraide, le 20 juillet ; Jean-Claude LORETTE, membre du directoire du Havre AC et de la commission de discipline de la LFP, le 14 août ; Antoine BOUTONNET, à la tête de la Division nationale de lutte contre le hooliganisme (2009 à février 2017), le 12 novembre ; André FLAMANT, président du DOF et membre de la commission des compétitions (1996 à 2013), le 12 novembre également.

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR rend ensuite un hommage tout particulier à Louis NICOLLIN, disparu le 29 juin dernier, le jour de ses 74 ans. Un film est ensuite diffusé en son hommage.

## **1. Adoption du précédent procès-verbal**

L'Assemblée Générale,

adopte à l'unanimité le procès-verbal du 15 juin 2017.

## **2. Approbation des comptes de la LFP pour la saison 2016/2017 et affectation du résultat**

Patrick RAZUREL, Trésorier Général de la LFP, rappelle que l'exercice 2016-2017 a été marqué par l'entrée en vigueur des nouveaux contrats audiovisuels domestiques pour le cycle 2016-2020.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la saison 2016/2017 a atteint un montant record de 861,2 M€, en augmentation de 22 M€ par rapport au budget initial. Les droits audiovisuels représentent 96,3 % de ce budget. Les autres recettes commerciales représentent 26,5 M€, en augmentation de 6,3 M€ suite à différentes améliorations du marketing, le *namings* de la Ligue 2 et différents accords commerciaux venus abonder ce marketing.

La distribution aux clubs a augmenté de 143 M€, soit un montant total de 740 M€ représentant 86 % du budget de la Ligue, en augmentation substantielle par rapport aux années précédentes.



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

Le résultat d'exploitation (- 0,9 M€) est un peu en deçà de ce qui a été prévu. Le résultat exceptionnel a été reversé aux clubs. Le résultat financier ressort à 1,2 M€, le résultat courant à 0,3 M€, le résultat exceptionnel à 0,8 M€ et le résultat net à 0,6 M€.

M. Jacques LEVI, Commissaire aux comptes, indique qu'il a émis un rapport sans réserve ni observation sur les comptes annuels.

L'Assemblée Générale,

Approuve, à l'unanimité, les comptes de la saison 2016/2017,

Affecte également à l'unanimité le résultat bénéficiaire au Report à nouveau, soit 594 087,64 €.

### 3. Approbation des modifications du Règlement de la DNCG suite à la loi Brillard du 1er mars 2017 (annexe à la convention FFF/LFP)

---

L'Assemblée Générale,

Vu les propositions de modification de l'article 7 de la Convention FFF/LFP, ainsi que du règlement de la DNCG et, notamment des articles 2, 3, 8 et 11 dudit règlement concernant :

- La réunion plénière des Commissions de la DNCG
- La nomination des membres de la Commission de contrôle des clubs professionnels et de son Président,
- La composition du Bureau des Commissions de la DNCG
- Le contrôle financier de l'activité des agents sportifs

Vu l'adoption préalable de ces modifications par le Conseil d'Administration tenu le même jour,

Après un large échange de vues,

Adopte à l'unanimité l'ensemble des propositions de modifications de la convention FFF/LFP et du règlement de la DNCG et annexées au présent PV.

### 4. Elections au sein du Conseil d'Administration de la LFP

---

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu Mme Nathalie BOY DE LA TOUR, Présidente de la LFP, rappeler les modalités d'organisation juridiques et matérielles du scrutin, procède aux élections ci-après :



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

Collège des représentants des clubs de Ligue 1, candidature de Jacques-Henri EYRAUD.

➤ *Jacques-Henri EYRAUD est élu avec 87,25 voix.*

Collège des représentants des clubs de Ligue 2, candidature de MM. Jean-Pierre CAILLOT et Karim FRADIN

Jean-Pierre CAILLOT : 57,5 voix.

Karim FRADIN : 35,25 voix.

➤ *Jean-Pierre CAILLOT est élu avec 57,5 voix.*

## 5. Point d'avancement Plan stratégique

L'Assemblée Générale,

Entend Nathalie BOY DE LA TOUR rappeler les trois objectifs majeurs pour 2022 du plan stratégique :

- Augmenter de façon significative les revenus : de 400 M€ hors transferts et 500 M€ avec transferts (hors droits télé domestiques).
- En termes de spectacle sportif, parvenir à la 3<sup>ème</sup> place (par rapport à la 5<sup>ème</sup> actuelle).

Nathalie BOY DE LA TOUR indique à l'Assemblée Générale les conséquences en matière d'organisation de la Ligue,

Et présente le mode de pilotage du suivi du plan stratégique (tableau de bord, groupes de travail par objectifs,... ).

Didier QUILLOT réalise ensuite un point d'avancement synthétique sur l'avancée des différents chantiers :

C'est un chantier très important auquel participent les syndicats de clubs, ainsi que les syndicats de joueurs et d'éducateurs. Nous souhaitons, autant que faire se peut, que la charte du football professionnel soit amendée, en tout cas revue avant le lancement de la saison prochaine.

Deuxièmement, le contrôle des agents. C'est maintenant lancé.

Troisièmement, la création - avec la FFF- d'une plateforme commune pour croiser les informations sur les agents. Aujourd'hui, les agents référencés à la Fédération font l'objet d'un contrat avec un joueur homologué à la Ligue, ensuite un versement est fait par le club à la DNCG. Il existe donc trois sources de données. Pour pouvoir croiser et tracer les flux, il faut mettre cela dans un Data Center commun Ligue/Fédération. Nous devrions y parvenir en 2018.

Sur les aspects droits, image et marketing du football français à l'international, quelques initiatives. La première est l'ouverture d'un bureau en Chine,



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

qui date du printemps. Aujourd'hui, nous sommes en discussion avec le diffuseur chinois CCTV, qui est l'équivalent de France Télévisions.

Avec Mathieu FICOT - et avec beIN, qui est notre distributeur exclusif des droits internationaux -, nous travaillons par zone géographique.

Un point très important concerne l'évolution du digital. Nous avons demandé à la société ATOS, grande SSII, de nous aider à choisir les briques technologiques pour faire évoluer notre plateforme digitale. En d'autres termes pour refaire nos sites, avoir des applis plus performantes encore et un outil de CRM permettant de consolider - dans une base de données football professionnel français - le plus possible de clients *embasés*.

Sur la partie B2B, en début d'année, nous vous proposerons une stratégie de promotion de la Ligue auprès des entreprises du CAC 40, qui sont trop peu présentes auprès de nous.

Olivier JAUBERT a créé un comité Business, avec des représentants d'une dizaine de clubs la semaine dernière, pour faire en sorte que les objectifs soient adressés en commun, direction commerciale de la Ligue et directions marketing et commercial des clubs.

Toujours concernant les relations avec les investisseurs, je rappelle la mise en œuvre de la loi Brailard.

Enfin, sous l'égide de la FFF, un groupe de travail composé de représentants des clubs français européens et de la Ligue s'est déjà réuni deux fois. Il a pour objectif de définir une position harmonisée - la plus forte possible - face aux instances de l'UEFA.

Une information est également communiquée sur les initiatives transverses notamment sur la mutualisation des achats dont Vincent VOLPE a pris le *lead* au niveau du transport aérien.

Et sur la Charte des présidents, portée par Claude Michy, qui doit être signée par l'ensemble des présidents.

Les deux premiers ambassadeurs, Youri DJORKAEFF et Didier DROGBA sont annoncés.

Conformément aux autres ligues - Bundesliga, Liga, Premier League - d'anciens grands joueurs qui ont évolué en Ligue 1, mais aussi dans d'autres grandes ligues, et dont la renommée dépasse nos frontières, vont nous accompagner pour nous aider à valoriser la Ligue 1 : faire son marketing, sa promotion, augmenter les droits internationaux, participer à des salons.

Remerciements de Youri DJORKAEFF et Didier DROGBA.



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

## 6. Stratégie RSE

---

L'Assemblée Générale,

Après présentation par Nathalie BOY DE LA TOUR,

Prends connaissance du plan RSE de la LFP (adopté par le Conseil d'Administration) et du lancement du programme Révétons Nos Talents en partenariat avec EPIC et SIMPLON.

## 7. Intervention du Président de la Fédération Française de Football

---

L'assemblée Générale,

Entend Noël LE GRAËT, Président de la FFF, faire un point sur l'arbitrage et sur les résultats de l'Equipe de France, de même que ceux des Equipes Espoirs.

M. Noël LE GRAËT adresse ses félicitations aux clubs, notamment en matière de gestion financière, puisque la situation des clubs s'est nettement améliorée. Il considère que le football professionnel français progresse.

D'autre part, il insiste et précise qu'il attend le maximum de participants aux Assemblées Fédérales, le football professionnel représentant près de 37% des voix.

*(La séance est levée à 16 heures 15)*



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP – 14 décembre 2017

## 8. Signature de la Charte des Présidents

Dans le cadre du plan stratégique de la LFP lancé en avril 2017, l'adoption d'une charte éthique des comportements de tous les acteurs constituait une des initiatives prioritaires.

La popularité et l'exposition médiatique incomparables du football imposent à l'ensemble des acteurs du football professionnel, et notamment aux présidents de clubs, un devoir d'exemplarité pour véhiculer une image de la discipline à la hauteur des attentes qu'elle suscite.

Suite à la validation du texte lors du Conseil d'administration du 21 septembre 2017, la charte a été signée par la majeure des Présidents au terme de l'Assemblée générale. Les signatures manquantes seront collectées par courrier.

\*\*\*\*\*

*La séance est levée à 16h30*

**La Présidente,  
Nathalie BOY DE LA TOUR**

**Le Directeur Général Exécutif,  
Didier QUILLOT**